

Accueillir les oiseaux d'eau.

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.2 - Accueillir le public dans une roselière aménagée pour les oiseaux

Etang de la gabrière

Le problème posé

La roselière de l'étang de la Gabrière (Indre) vaste d'une vingtaine d'hectares (la surface totale de l'étang est de 112 ha) a été aménagée pour favoriser son utilisation pour les oiseaux (création de clairières, de chenaux et d'îlots destinés à la nidification du butor, des canards et des fauvelles aquatiques, ainsi qu'à la mue des canards).

L'**accueil du public** sur le site ayant été également **décidé**, il a fallu concevoir un **circuit de découverte qui ne perturbe pas la faune** et s'intègre dans la gestion choisie.

Milieu naturel et humain

La roselière de l'étang de la Gabrière est constituée d'un **peuplement mixte de roseaux communs et de laïches élevées** dont les touradons, denses et volumineux, forment des mottes très difficiles à manipuler. Le recours à la pelle mécanique et au bulldozer est indispensable pour parvenir à les arracher puis à les entasser.

Opportunité du site par rapport à l'objectif

L'aménagement proposé peut s'appliquer à toutes les roselières situées sur des **plans d'eau vidangeables** (accès des engins). La surface disponible doit avoisiner la **dizaine d'hectares** si l'on veut favoriser au mieux l'accueil du public, et mettre en valeur l'ambiance particulière de la roselière.

D'une façon générale, plus la roselière est vaste et plus grandes sont les possibilités d'aménagement, et donc de diversification du site. Moins nombreux seront également les risques de dérangement des espèces sensibles.

Méthode retenue

Il a été décidé de créer un **sentier au milieu de la roselière**, suffisamment loin de l'eau libre (50 m en moyenne) pour ne pas déranger les oiseaux qui fréquentent les aménagements réalisés en priorité dans ce secteur (contact roselière/eau libre).

Simultanément l'ambiance de la roselière est préservée, le public circulant toujours entre deux haies de roseaux. Les **chenaux et clairières** ont été **implantés** cependant de telle sorte que les visiteurs découvrent des **points de vue variés et ne soient pas lassés par la monotonie** de la végétation tout au long des 800 m du circuit.

Moyens mis en oeuvre (voir figure 1)

1.
 - A - les mottes de laïches, les roseaux et les matières organiques arrachées à la pelleteuse pour créer, au début du sentier, **une petite clairière**, ont permis de **façonner un talus qui isole le public** du reste de l'étang (eau libre ou grandes clairières sensibles au dérangement).
 - B - Des **chenaux**, creusés également à la pelleteuse, **fragmentent la roselière**. Par place, des chenaux secondaires les sectionnent à angle droit (sites favorables aux butor, canards, etc ...). Ces chenaux, strictement aquatiques, contrastent avec les chenaux bordés par un sentier.
 - C - **Observatoire dissimulé en lisière d'une clairière**. l'accès est conçu de telle sorte que le public reste toujours invisible aux oiseaux qui circulent en eau libre.
 - D - **Emplacement destiné à l'observation** (suivi scientifique) et en stockage des roseaux fauchés chaque année. Un petit terre-plein a été aménagé et masqué par un talus (mottes de laïches), où une végétation terrestre va s'installer peu à peu (sites de nids, reposoirs).
2. **Procédé utilisé pour créer un chenal bordé d'un sentier (voir figure 2)** : une pelleteuse se déplace à reculons, de façon à ne pas écraser la zone travaillée. Les **matières végétales et vaseuses provenant du creusement du chenal sont entassées en limite de ce dernier afin d'édifier le sentier**. Il importe de recouvrir ces matériaux d'une couche d'argile prélevée au fond du chenal (travaux effectués lorsque l'étang est vide).

La roselière aménagée de l'étang de la Gabrière

Chenaux et clairières réalisées à l'aide d'un bulldozer et d'une pelle mécanique, pour favoriser simultanément l'exploitation du site pour les oiseaux et l'accueil du public. Le sentier de découverte correspond au tracé qui débute voir figure 2.

3. De **petits ponts régulièrement disposés** le long du sentier ([voir figure 3](#)) permettent à l'eau de circuler et aux animaux (insectes, poissons, amphibiens, oiseaux) de coloniser rapidement le réseau de chenaux et les clairières.
4. **Penser à l'entretien du sentier** : le chenal doit être suffisamment large (au moins 3 m) pour qu'une barque puisse y circuler ([voir figure 4](#)).

Résultats obtenus

Le circuit de découverte de la Gabrière rencontre un **grand succès auprès du public**; **aucun effet négatif sur l'avifaune** n'a été constaté à ce jour. Les **groupes de visiteurs sont limités**, il est vrai, à une dizaine de personnes au maximum, effectif qui correspond par ailleurs à la capacité d'accueil optimale des observatoires. les groupes excédant ce chiffre sont donc systématiquement divisés en sous-groupes qui visitent le site à tour de rôle.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB